

**actes
du 42^e congrès
de l'acfas**

**Tenu à l'Université Laval de Québec
du 8 au 10 mai 1974**

**Deuxième partie
ÉDUCATION, PHILOSOPHIE
ET LETTRES**

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES
C.P. 6060, Montréal, P.Q., H3C 3A7**

LE PROJET DU FRANÇAIS PARLÉ À TROIS-RIVIÈRES¹

Henri Wittmann et Jean-Pierre Tusseau

Département des lettres

Université du Québec à Trois-Rivières

1. LA VARIABILITÉ LEXICALE COMME SUJET D'ENQUÊTE

L'étude de la variabilité systématique au niveau phonologique peut s'appuyer sur une appréciation quantitative des variations existantes au niveau de la performance. Les segments phonologiques opératifs dans la performance d'un individu appartiennent à un inventaire limité («liste fermée» chez Martinet) et l'applicabilité d'une règle phonologique ne dépend d'aucune contrainte dans l'infrastructure narrative du discours. Ainsi, les fréquences relatives d'application d'une règle «facultative» ou des «variantes libres» d'une même règle observables dans la performance d'un individu peuvent être réinterprétées en termes probabilistes de sa compétence au niveau phonologique (Cedergren et D. Sankoff, 1974).

Ce même avantage n'existe pratiquement pas à des niveaux où les segments opératifs en performance sont tirés d'inventaires «ouverts». Tandis que les réalisations en surface des habitudes «articulatoires» d'un individu pouvaient être considérées comme relativement spontanées, automatiques ou involontaires (dans la mesure où elles sont conditionnées par des contraintes psychosociales opératives à tous les niveaux), les fréquences d'application d'une lexicalisation dépendent de besoins réels de la performance du locuteur au niveau narratif². L'inapplicabilité d'une lexicalisation peut être

considérée comme «accidentelle» quand l'absence d'un contexte narratif propice est attribuable à des variations «normales» dans l'état mental ou les intentions du locuteur³. La pronominalisation consistante d'une lexicalisation sous-jacente est, le plus souvent, également accidentelle. Par contre, quand l'absence d'un contexte propice à la réalisation d'une lexicalisation est imputable à des blocages systématiques au niveau des embrayeurs thématiques de la compétence narrative, on peut difficilement parler d'«accident». En effet, la plupart des sujets d'une enquête sociolinguistique choisis en fonction de traits constitutifs (âge, sexe, couche socio-culturelle) comparables doivent nécessairement connaître les mêmes refoulements inconscients à l'égard de certaines pulsions sexuelles, agressives ou autres. L'enquête qui veut s'inspirer de méthodes éprouvées en phonologie (le plus souvent avec un biais behavioriste nettement prononcé) promet donc de piétiner longtemps avant d'arriver à compiler des données lexicales utilisables. En fait, il faudrait suivre solidement, tout au long d'une certaine période, la performance linguistique d'un individu donné (sensibilisé auparavant par une thérapie appropriée) pour constituer des corpus où les fréquences d'application des lexicalisations sont réellement représentatives de sa compétence. De telles enquêtes sont certainement concevables mais néanmoins difficilement réalisables, d'où d'ailleurs l'intérêt limité des dictionnaires de fréquences traditionnels pour la sociolinguistique.

Cette difficulté de compiler des données lexicales utilisables semble avoir marqué la plupart des travaux qui ont comme objectif de pousser l'étude de la variabilité au-delà du domaine de la phonologie. Sankoff (1973) considère trois grammaticalisa-

1. Sont membres du comité scientifique du projet : Pierre Auger (Office de la langue française), André Dugas (Université du Québec à Montréal), Jean-Pierre Tusseau et Henri Wittmann ainsi que Bruno de Bessé (Office de la langue française) et Henrietta Cedergren (Université du Québec à Montréal) à titre de consultants. Le projet est subventionné par le ministère de l'Éducation du Québec.

2. Nous considérons comme «lexicalisation» tous les problèmes relatifs au choix et à l'insertion d'un formant lexical. «Grammaticalisation» désignera le choix et l'insertion d'un formant grammatical. La distinction faite ici entre formants lexicaux et grammaticaux sera celle de Martinet et non celle de Chomsky. «Lexique commun» détinira, au niveau de la compétence d'un groupe d'homogénéité optimum, l'ensemble des lexicalisations et grammaticalisations qui ne rentrent pas dans les lexiques spécialisés (vocabulaires techniques et scientifiques, cf. P. Gilbert (1973) et L. Guilbert (1973) à ce sujet). La délimitation lexique commun/lexiques spécialisés sera assortie des condi-

tions suivantes : (a) l'incidence de la synthématisation en général et des nominalisations en particulier est plus élevée en lexique spécialisé qu'en lexique commun; (b) le lexique commun répond à une taxonomie populaire (naturelle), le lexique spécialisé répond à une taxonomie scientifique (ad hoc); (c) les impératifs catégoriques négatifs (tabous conscients et contraintes de l'inconscient) ne caractérisent que le seul lexique commun.

3. Voir Wittmann (1974) pour un modèle de choix et d'insertion des narrèmes en fonction de leurs espèces, thèmes et repères spatio-temporels.

tions appartenant à des inventaires limités : néo-mélanésien *bai* ainsi que *que* et *on/tu/vous* du français de Montréal. Labov (1973a) se propose d'étudier les contraintes variables déterminant la dénotation. En réalité, les sujets de Labov ont été testés pour leur capacité discriminatoire face à *tasse*, *bal*, *vase*, etc. dans un contexte de perception visuelle bruitée de parasites. De telles expériences sont courantes pour déterminer le rôle de la variabilité des stimuli dans la perception des segments phonologiques (cf. les travaux de Liberman)⁴. Il est donc évident que l'étude de la variabilité lexicale de même que l'étude sociolinguistique du lexique en général posent des problèmes nouveaux au niveau du format des entrevues et de la conception du questionnaire.

C'est le format des entrevues qui est le plus susceptible d'introduire une marge de distorsion dans l'ensemble des données et leur interprétation. D'une part, nous visons à (Sankoff, 1972b : 13-14) : «describing «every day» speech, that is, the kind of speech which is, from the participants' point of view, least marked for special features, whether linguistic or social...» D'autre part, cet objectif est difficilement réalisable dans le cadre d'une entrevue classique enquêteur-informateur. En effet, on peut dire, avec Sankoff (1972b : 11-12), que : «in systematically sampling for different types of individuals, it is impossible not to deal with strangers, but the very fact of not knowing people makes it difficult to record them in more than one kind of situation, usually that of an interview, in which they exhibit only a particular segment of their linguistic repertoire. The resulting data may be limited grammatically as well as stylistically.» À cela il faut ajouter une autre difficulté qui est (Sankoff, 1972b : 8) : «the problem of how to control for the presence of the observer in altering «normal» performance». Les points soulevés par Sankoff illustrent éloquemment la difficulté de découvrir, dans le contexte d'une entrevue classique, des faits lexicaux sémantiquement pertinents et nous obligent à chercher des modèles d'interaction avec les sujets qui s'appuient davantage sur l'implication directe de leur intuition linguistique.

Les «entrevues» en groupe constituent un format de sondage relativement idéal de la performance des

4. On peut facilement démontrer que les limites dans lesquelles peuvent varier les réalisations d'une lexicalisation sont analogues aux limites dans lesquelles peuvent varier les réalisations d'un segment phonologique, limites qui définissent ce que Martinet appelle «champ de dispersion du phonème». Ainsi, la réponse à la question classique «Une ou deux affaires?» pour *tasse/vase* est la même que pour *p/b*. Deux formants lexicaux qui dépendent d'une même lexicalisation auront donc, en dehors de leurs facteurs de probabilité d'occurrence, des représentations sémantiques identiques.

sujets parlants d'une strate donnée quand elles sont assorties de conditions expérimentalement justifiées par la psychologie des petits groupes (type de réseau d'interaction, réduction de la dissonance, climat de groupe). Klein (1956) avait déjà montré qu'un groupe organisé en «cercle» («problem solving» sans «leader», cf. fig. I) s'avérait plus efficace lorsque l'information véhiculée dans le réseau avait un caractère ambigu. Les membres d'un réseau organisé en «Y» (format des entrevues classiques enquêteur-informateur, cf. fig. II) se révélaient incapables «to cope with uncertainty», car leur leader «only

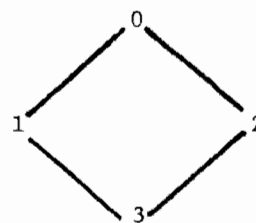


Fig. I : Réseau d'interaction en «cercle»

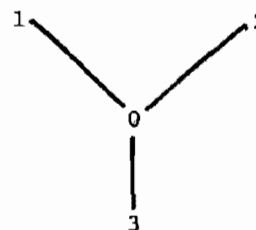


Fig. II : Réseau d'interaction en «Y»

received ambiguous messages which he could not check». L'équilibre homéostatique du petit groupe est déterminé, d'une part, par l'importance variable de la «dissonance cognitive» (Festinger et Aronson, 1960) et, d'autre part, par son «climat» caractéristique (autocratique, démocratique, laissez-faire, etc.). L'apparition de «leaders» et «lames» (au sens de Labov, 1973b) est le résultat de la variabilité de la dissonance telle qu'elle s'opère inévitablement dans la dynamique de tout groupe non diadique (c.a.d. composé d'au moins trois individus). Le climat développé par le groupe peut ou ne peut pas promouvoir les objectifs avoués du groupe. «Creative problem-solving» est largement encouragé en petits groupes d'une taille de quatre individus utilisant le «principe of deferred judgement in a leaderless discussion» (Parness et Meadow, 1963). Klein avait déjà observé que les participants d'un «cercle» étaient considérablement plus détendus, «because all could interact». La «synectique» de Gordon (1961), finalement, non seulement encourage la

spontanéité et un flux et reflux abondant d'information, mais développe également des méthodes pour une implication accrue des participants dans l'identification des objectifs en jeu.

L'adaptation de critères relevant de la psychologie sociale à la conception d'un format d'enquête sociolinguistique a nécessairement des implications au niveau de la conception des relations entre enquêteur et enquêtés. Il faut détruire le mythe, soigneusement cultivé par les behavioristes, selon lequel le locuteur commun (l'informateur) ne comprend, en termes objectifs, rien aux phénomènes de la langue. L'objectivité scientifique serait du seul ressort des spécialistes. Or, tout spécialiste sait fort bien que les postulats de notre science sont accessibles, en très peu de temps d'ailleurs, même aux chimpanzés (voir article de vulgarisation dans *Psychologie* 52, mai 1974, 7-15). Par conséquent, un format d'enquête qui propose pour les relations enquêteur/enquêtés un modèle d'interaction directe ne peut pas être considéré déraisonnable.

En ce qui concerne le questionnaire, l'idéal serait qu'on puisse s'en passer. Tout questionnaire « rédigé » ne peut que refléter les préoccupations thématiques de l'enquêteur et ainsi risque de récupérer des réponses riches en lexicalisations dont la fréquence et la disponibilité sont normalement faibles chez les enquêtés. En revanche, dans une entrevue sans questionnaire, le dialogue peut s'établir spontanément autour d'une thématique commune à tous les participants. Une thématique commune pré suppose comme sous-jacent un ensemble lexical commun dont la disponibilité est forte mais dont la fréquence d'usage peut être faible quand l'activité réelle que projette la thématique est frappée d'interdiction. Quant aux lexicalisations refoulées, elles peuplent, ainsi le veut la nature, notre discours subconscient (rêves, fantaisies, etc.). Elles sont donc partie intégrante du lexique commun. L'enquêteur habile arrivera à amener son groupe à faire abstraction des tabous linguistiques dans la mesure où il évitera de forcer les sujets à poser des gestes d'identification implicite.

La dynamique des entrevues en petits groupes sans questionnaire permet non seulement de déceler les champs lexicaux relativement tabous mais également de découvrir le lexique commun dans ses limites approximatives, à condition que l'enquêteur ait le temps et la motivation pour s'intégrer à son groupe. C'est ce que montre l'enquête auprès d'un petit groupe de pêcheurs mauriciens. On y trouve un lexique commun qui comprend 580 verbes disponibles. Les caractéristiques morphosémantiques de ces verbes révèlent que le discours humain qui s'alimente à partir du lexique

commun est essentiellement anthropocentrique (cf. tableau I). On peut également supposer que, à défaut de critères valables pour établir la compétence lexico-narrative à partir des fréquences d'application des lexicalisations en cause, une évaluation probabiliste de cette compétence peut s'appuyer sur une analyse *proportionnelle* des ensembles lexicaux disponibles⁵.

TABLEAU I
COMPÉTENCE PRÉDICATIVE D'UN PÊCHEUR MAURICIEN

+/-	81.4		10.5		9.1		100	
	64.2	17.2	9.6	0.9	0.2	7.9	74	26
prédicatif	+	+	+	+	+	+	+	+
sujet humain	+	+	±	±	-	-	0	0
transitif	+	-	+	-	+	-	+	-

Cependant, l'entrevue en petit groupe et sans questionnaire peut être méthodologiquement contestée quand l'enquête doit produire, dans des délais raisonnables, un échantillon représentatif du lexique commun d'une strate particulière d'une communauté, échantillon qu'on voudrait comparable aux résultats d'une enquête menée à une autre strate de la même communauté. Les stimuli présentés dans les divers groupes devant être nécessairement comparables, on peut concevoir, pour les formats d'enquête de ce genre, un questionnaire dynamique à caractère pictographique⁶.

Le type de questionnaire envisagé peut exploiter certaines tendances universelles propres au langage humain en général, d'une part au niveau des traits morpho-sémantiques (voir l'exemple du tableau II)⁷, d'autre part au niveau des traits narratifs et de leur constitution en narrèmes universellement connus (Tusseu et Wittmann, 1973; Wittmann, 1974). Du point de vue technique, le questionnaire pictographique peut être conçu comme

5. J'interprète ainsi Sankoff (1972b : 15 : «...if the ultimate goal is an assessment in terms of grammatical rules, then *proportions*, or relative frequencies, are essential.»

6. Le questionnaire de Labov (1973a) peut être caractérisé de « pictographique statique ».

7. La taxonomie sous-jacente à « animal¹ » (qui se définit en termes des traits « aquatique » et « volatile ») semble effectivement universelle tandis que la taxonomie de « animal² » (qui se définit en termes des traits « inesthétique » et « sauvage ») est de toute évidence marquée par des tabous culturels particuliers. Remarquons qu'en éwondo, par exemple, une *o-citcit* « bibite » devient *cit* « bête » quand on la mange.

TABLEAU II
 TAXONOMIE POPULAIRE DE LA LEXICALISATION «ANIMAL»
 en bamiléké, éwondo (fang-bulu), mauricien et québécois

	bibite	poisson	oiseau	bête
aquatique	+	+	-	-
volatile	+	-	+	-

une bande de dessins animés sans parole où chaque pictogramme caractérise un élément transitoire mais essentiel d'une séquence narrative. Autrement dit, chaque pictogramme constitue un équilibre pictographique de transition entre tout ce qui précède et tout ce qui suit. Pour l'interprétation du questionnaire en petits groupes, chaque pictogramme est porteur d'un ensemble d'instructions. Les instructions sont essentiellement de quatre ordres : *action* (commenter l'image en fonction d'une histoire); *détails* (description de l'image en long et en large); *parenthèses* (digression en fonction d'un champ sémantique ou d'un mot-clef⁸); *comparaison* (confrontation de deux pictogrammes non contigus). Dans certains cas, les instructions «parenthèses» et «action» peuvent avoir des étiquettes comparables (exemple : «le moral à terre»), dans d'autres cas, «parenthèses» et «détails» (exemple : «la cuisine»).

L'entrevue en petit groupe et avec questionnaire pictographique fournit des conditions d'observation «en laboratoire» idéales pour la variabilité lexicale. En effet, toute mésentente à l'intérieur du groupe quant à l'interprétation d'un pictogramme donné est indicative de variabilité dont les proportions peuvent être évaluées quantitativement. Les phénomènes d'hésitation peuvent signaler le caractère relativement catégorique ou variable d'un impératif négatif sous-jacent. Disons en conclusion que tout dépend non seulement de la qualité du questionnaire mais également du degré d'intégration de l'intrus-enquêteur dans le groupe. De toute évidence, c'est l'enquêteur lui-même qui règle, dans un modèle d'in-

8. Nous définissons le champ sémantique comme un ensemble de lexicalisations opérant sur un trait sémantique commun. Il y a donc autant de champs sémantiques qu'il y a de traits sémantiques. Nos «mots-clefs» (ou «images-pensées») sont les «mots-thèmes» de Saussure dans ses études relatives à la structure du discours poétique (tels que repris dans Wittmann, 1974). Les mots-clefs peuvent donner lieu à des tests d'association en chaîne quand on les fait passer par les quatre séries mnémoriques de Saussure (1966 : 276-303) (reprises dans Schogt, 1968). L'univers narratif de l'homme est largement récupérable à travers les mots-thèmes.

teraction directe, la réduction de la dissonance cognitive.

2. PRÉOCCUPATIONS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

2.1. Conception globale du projet

Le présent projet a deux objectifs : le but spécifique est de pousser l'étude de la variabilité au-delà du domaine de la phonologie pour la considérer dans le contexte particulier de la lexicalisation «commune»; le but général est d'élaborer le modèle d'un fragment informatif représentatif de la compétence communicative d'une communauté linguistique urbanisée. La conception globale du projet se base sur un ensemble de travaux réalisés au Québec depuis 1969 dans les domaines de la méthodologie sociolinguistique, de la terminologie, de la sémantique et de la grammaire générative du français⁹. Le milieu «culturel» de Trois-Rivières sert de terrain d'observation.

Il s'agit donc de compiler, par voie d'enquêtes, les données indispensables à la constitution d'un corpus du français parlé à Trois-Rivières. La compilation doit préserver, pour chaque formant lexical ou grammatical relevé, certains paramètres essentiels à la reconstitution du système caractéristique du comportement verbal d'une communauté linguistique spécifique. Cette exigence oblige l'enquêteur à chercher, dans chaque cas, les renseignements suivants : (a) à quel niveau de stratification sociale de la communauté le formant est-il implanté? (b) dans quel domaine de comportement le formant s'insère-t-il? (c) quelle est la valeur de «collocation» morpho-sémantique du formant qui respecte à la fois les contraintes de l'acceptable et du grammatical caractéristiques de la strate appropriée et la taxonomie populaire inhérente au domaine de comportement en jeu? (d) quels sont les équivalents de traduction du formant internes à la communauté (représentatifs des diverses strates) et externes à la communauté (français normalisé)? (e) quelles sont les caractéristiques génétiques du formant?

Le lieu d'intégration des données compilées se situerait dans une «banque» conçue en fonction d'objectifs à la fois théoriques et pratiques. L'élaboration des caractéristiques de cette banque se pré-

9. Auger, de Bessé *et al.* (1973), Cedergren (1973), Cedergren et D. Sankoff (1974), Corbeil (1973), Dugas (1970), Dugas *et al.* (1969), Dugas, McA'Nulty *et al.* (1973, 1974), Dugas, Boisvert et Bouchard (1973), Gratton, Isabelle et Wittmann (1973), Paillet et Hofmann (1972), Pupier et Pelchat (1972), D. Sankoff (1971), Sankoff et Sankoff (1973), G. Sankoff (1972a, 1972b, 1973), G. Sankoff et Cedergren (1971, 1972), Tusseau et Wittmann (1973), Wittmann (1971, 1972a, 1972b, 1973a, 1973b, 1974), Wittmann et Tusseau (1973).

sente sous l'aspect de la conception d'un dictionnaire automatique muni de trois manipulateurs interactifs : un traducteur de formants, un générateur de phrases et un compilateur lexicostatistique.

Les repères extracommunautaires (le français normalisé) ayant servi à constituer un thésaurus de rubriques lexicales et grammaticales possibles, la traduction de formants isolés se fera non seulement du trifluvien vers le français normalisé, mais également du français vers le trifluvien et d'une variété à une autre. Un «générateur de phrases» doit être capable de restituer un formant donné dans une phrase simple et permettre à l'utilisateur de tester «son mot» dans divers contextes possibles. Nous entendons par «phrase simple» toute séquence non affectée par une transformation métaphrastique. Le modèle du générateur sera voisin de celui de Gratton, Isabelle et Wittmann (1973). Le compilateur lexicostatistique opère sur les données fournies dans la zone de renvois «caractéristiques génétiques». Il servira non seulement à déterminer l'aspect quantitatif réel des anglicismes, gallicismes importés et néologismes dans une variété de français parlée en Amérique du Nord, mais fournira aussi les moyens de vérifier, sur un échantillon statistiquement pertinent, les tendances d'évolution préconisées dans les travaux de Wittmann (1972a, 1973a, b).

La réalisation du projet en est actuellement à la compilation des données convoitées.

2.2. À la recherche d'un format d'enquête

L'enquête sociolinguistique de Sankoff et Cedergren à Montréal a fait connaître plusieurs innovations méthodologiques dans le domaine de l'échantillonnage, des entrevues, du traitement et de l'analyse des données. Il aurait été normal qu'on puisse profiter des techniques développées par l'équipe de Montréal pour les adapter à un format d'enquête applicable au contexte spécifique de Trois-Rivières.

Nous avons donc consulté les bulletins du Bureau fédéral de la statistique relatifs aux recensements de 1961, 1966, 1971 et plus particulièrement les bulletins «caractéristiques de la population et du logement par secteur de recensement» CS95-522-1961, CS95-607-1966, CS95-707-1971-A. Bien que la série B du recensement de 1971, censée contenir les caractéristiques socio-économiques de la population, n'était pas encore sortie, l'univers démographique de Trois-Rivières semblait s'ordonner aisément selon une stratification à trois couches (au lieu de quatre dans le cas de Montréal) telle que prévue. Le secteur 9 se situait à l'extrême gauche d'un continuum, le secteur 2 lui était opposé et les sec-

teurs 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 11 faisaient figure d'une strate intermédiaire. Le secteur 9 était seul à présenter des cases vides pour les échelons 6, 7, 8 de la caractéristique «traitements et salaires». Pour «la dernière année d'études atteinte : université, un an ou plus», la participation du secteur 9 se limitait à 0,06%, celle du secteur 2 à 3% et celle des autres aux alentours de 0,7%. La participation des anglophones au peuplement du secteur 9 (0,4%) était 4,25 fois moindre à celle des autres secteurs (1,7% de la population totale en 1961).

Malheureusement, il a fallu admettre que le quartier du secteur 9 avait été démoli et rasé peu de temps après le recensement de 1971 et que la population avait été redistribuée dans les autres secteurs de l'agglomération. Un moment, le nombre de toilettes et autres considérations dont fait état le bulletin CS95-707-1971-A nous avaient fait penser qu'un des deux secteurs ajoutés en 1971, le 13 plus précisément, remplacerait avantageusement le secteur perdu. Encore une fois, il a fallu se rendre compte que le secteur en question avait été submergé, depuis 1971, par un «housing development» à l'intention de la population économiquement favorisée.

Il a fallu abandonner non seulement les méthodes d'échantillonnage mais également les méthodes d'enquête préconisées par le groupe de Montréal. En effet, l'enquête réalisée à Montréal visait l'étude de la variabilité phonologique. Celle de Trois-Rivières propose l'étude de la variabilité lexicale. Or, la variabilité lexicale exige, comme nous l'avons vu, des conditions d'enquête particulières.

3. CONSTITUTION DU CORPUS

3.1. Réalisations de l'enquête

La constitution du corpus passe par trois étapes : (a) l'échantillonnage, (b) entrevues en petits groupes (d'homogénéité optimum) et avec questionnaire pictographique (à caractère dynamique), (c) transcription phonologique des enregistrements et transposition des données lexicales dans un fichier manuel. L'exploitation du corpus ainsi constitué fera l'objet d'une étape ultérieure.

Trois considérations sont préalables, selon Sankoff (1972b : 8-9), à l'adoption d'une méthode d'échantillonnage proprement dite (cf. fig. III). a) La population indigène aux treize secteurs de recensement du bulletin CS95-707-1971-A pour Trois-Rivières définit notre univers démographique (P). «Indigène» caractérise les sujets nés à Trois-Rivières dont un parent au moins serait également né à Trois-Rivières. b) Économiquement défavorisé (L), économiquement favorisé (H), âgé de plus de 65 ans

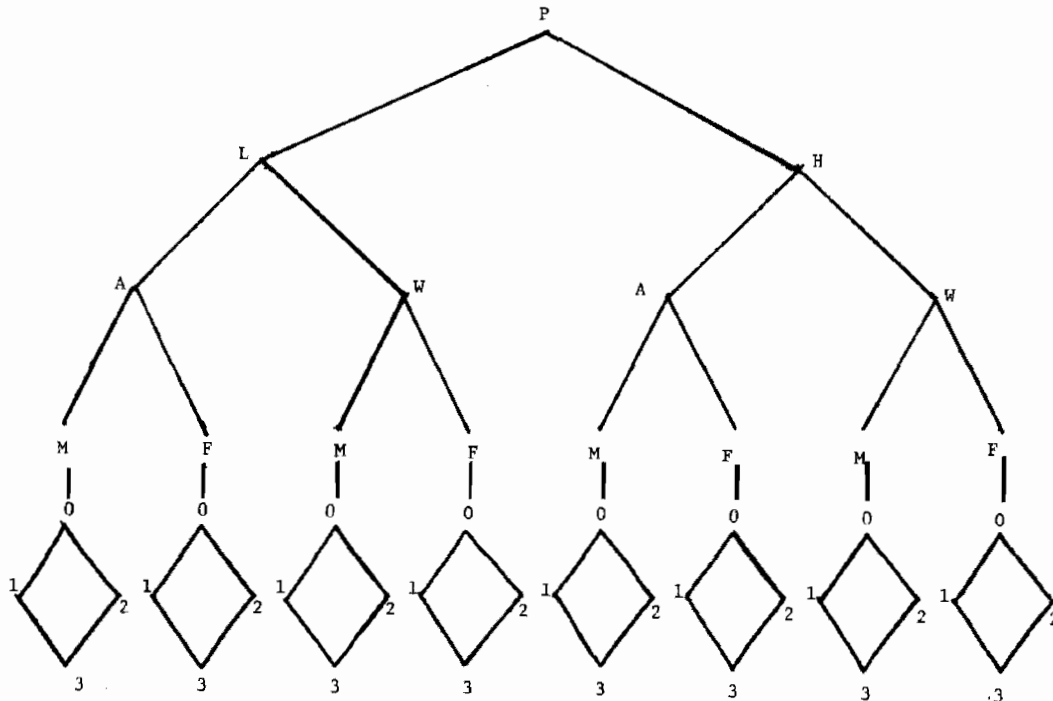


Fig. III : Organigramme du projet d'échantillonnage

(A), âgé de 18 à 25 ans (W), de sexe masculin (M), de sexe féminin (F) constituent nos dimensions sociolinguistiques de variations intra-communautaires (caractères qualitatifs)¹⁰. Les caractéristiques socio-économiques des sujets choisis doivent être les mêmes que celles de leurs parents. c) Le nombre trois a été jugé pertinent pour déterminer le caractère quantitatif de l'échantillon par groupe (1, 2, 3). «O» représente le témoin-linguiste qui aura nécessairement les mêmes caractéristiques M ou F que les autres membres du groupe donné.

Ce n'est que maintenant qu'on peut décider de la méthode d'échantillonnage et du protocole de sélection des sujets, par «formal random methods» ou «through personal contact channels». Dans notre cas, on a dû se contenter du deuxième choix.

Le groupe des enquêteurs est composé de huit personnes originaires de Trois-Rivières et des environs¹¹. Chaque enquêteur a la tâche de suivre son

groupe à travers les trois étapes prévues pour la constitution du corpus. Il choisit ses sujets selon le protocole de sélection convenu, il réalise les entrevues et procède à la transcription des textes et à la mise en fichier des données lexicales. On assure ainsi le maximum de continuité à la constitution de chacun des huit segments du corpus.

Le questionnaire pictographique consiste en cinquante pictogrammes individuels. Il a été conçu par les auteurs du présent rapport selon le schéma narratif des chansons de geste et exécuté par Louise Carle et Jean-Marie Deschênes, étudiants en beaux-arts. Il fournit matière à un minimum de cinq heures d'enregistrement. Un questionnaire complémentaire sert à couvrir les particularités de la morphologie du verbe. La durée maximum des enregistrements est fixée à dix heures par enquêteur. Compte tenu du rythme actuel de l'avancement des travaux, la constitution du corpus devrait être achevée en automne 1974.

3.2. Transcription phonologique

Les formants lexicaux et grammaticaux sont représentés par des séquences de segments phonologiques. Les segments sont conçus comme représentations phonologiques abstraites (sous-jacentes) qui doivent à la fois tenir compte de la réalité morphologique et être réinterprétables en

10. Nous nous intéresserons davantage à la notion de «dispersion sociolectale optimum» qu'à celle de «speech continuum», d'où l'absence d'échantillonnage dans les intersections «classe moyenne», «âgé de 26 à 64 ans», «troisième (et quatrième) sexe». Cf. aussi Wittmann (1973a) pour la notion de «dispersion» interprétée en termes de distances de Gower.

11. Le groupe des assistants compte actuellement neuf individus, diplômés en linguistique ou étudiants ayant terminé leur deuxième année : Pauline Béland, Kathleen Brousseau, Diane Carle, Diane Dober, Robert Fournier, Robert Houle, Jean-Claude Huot, Pierre Isabelle, Suzanne Langlois.

termes de représentations phonétiques (superficielles). Le tableau III donne l'inventaire des segments spécifiques à une transcription phonologique des formants du français parlé à Trois-Rivières. Il s'agit d'une adaptation du système déjà utilisé chez Gratton, Isabelle et Wittmann (1973). On distingue un total de trente-quatre symboles, dont dix-neuf pour représenter les consonnes, huit pour les voyelles et sept pour les marques morphologiques.

Les diverses frontières présentes dans les séquences sont indiquées par / # / pour le mot phonologique, /-/ pour les jonctures flexionnelles et / = / pour les jonctures imputables à la synthématique (composition et dérivation). Les symboles du niveau MY marquent les segments ou suites de segments sensibles à l'application d'une règle phonologique. Le domaine d'une règle d'effacement est indiqué par / * / à gauche et par une des jonctures MZ à droite du segment (ou suite de segments) affecté. / ' ' / donne le domaine d'une règle d'alternance à caractère catégorique, / " " / celui d'une règle variable. La simple présence variable d'un segment (ou d'une suite de segments) donné est indiquée au moyen du symbole / () /. Ainsi, on pourrait dire que le formant prédicatif # a(g)i*s- du français québécois a quatre réalisations possibles, /agis/, /ais/, /agi/ et /ai/, tandis que le formant correspondant du français dit «normalisé», #: ai*s-, n'en a que deux, /ais/ et /ai/. L'inventaire des règles phonologiques applicables à l'ensemble des séquences de segments représentées dans le corpus fait l'objet d'un fichier à part.

Le système des voyelles, en dehors des chevas, ne tient compte que des oppositions vocaliques fondamentales, communes d'ailleurs à toutes les variétés de français orales (cf. Léon et Léon, 1964 : 9). Les voyelles longues et nasales caractéristiques du français du Québec sont dérivées de séquences voyelle plus aspiration ou nasalisation.

L'aspiration /:/ affecte le segment précédent dans trois contextes pertinents, MG_, VA_, et CN_. À l'initiale, le phénomène est traditionnellement connu comme étant le «h aspiré» (Schane, 1968 : 7-8). Après voyelle, elle se manifeste en surface en tant que diphtongaison ou allongement de la voyelle «aspirée». L'aspiration du /a/ est théoriquement possible dans tous les contextes, d'où #ta:š=, #ta:š=, #pat=, #pa:t=, #kab=, #ka:b=, #arb=, #a:rb=, #'l-a#, #la:#, etc. En dehors de /e:#/ dans #te:=, #te=, -e:#, -e#, les voyelles /e/o/i/u/ ne sont aspirées que quand elles sont suivies d'une CZ ou d'une consonne nasale. La généralisation du phénomène à /i/ et /u/ est d'une origine relativement récente, comme l'attestent les formes #tšip=, #tsi:p-, #bit=, #bi:t=, #strik-, #stri:k=, #frik=, #fri:k-, #bif-, #bi:f=, #but=, #bu:t=, #sut=,

TABLEAU III
INVENTAIRE DES SEGMENTS PHONOLOGIQUES

		A	B	G
C	Y	/b/d/g/	/v/z/ž/j/	
	Z	/p/t/k/	/f/s/š/l/	
	N	/m/n/		
	W	/:/	/r/	/ø/
V	Y	/i/u/	/ü/	
	Z	/e/o/	/ø/	
	W	/a/		/é/
M	Y	/*' ' /	/() " " /	
	Z	/-/	/=/	/#/

#su:t=, #kuł-, #ku:l-, #kol=ö*z-, #ko:l=ö*z-, #smu:t-, #kiu:t-, #bli:tš-, etc. La même chose n'aurait pas été possible pour /ü/ ou /ö/.

L'allongement apparent de la voyelle qu'on remarque dans *épouse*, *rêve*, *aide*, etc. est inhérent à toute séquence [+syllabique, -ouvert] [+sonore]. Santerre (1974 : 137) semble vouloir opposer *l'aide* /le:d/ à *laide* /led/. À ma connaissance, les sujets québécois se servent encore invariablement de #let- «laid, laide» et quand ils se préoccupent de «normaliser» la prononciation de cet adjectif, le résultat est encore loin d'établir une distinction appréciable entre *laide* et *l'aide*. Quant à l'affirmation que /e/ est toujours bref devant /f/ (138), la lacune se comble avantageusement quand on considère /se:f/ «safe» comme un échantillon d'un québécois bien parlé.

Le comportement des voyelles VY et VZ devant /r/ montre certaines particularités catégoriques. Ces voyelles sont longues dans les contextes _rV et _rG mais courtes dans les contextes _rCA et _rCB. En outre, la voyelle /e/ alterne avec /a/ dans les contextes où on s'attendrait à une

voyelle courte du même ordre (Wittmann, 1972a : 86-87), d'où /per/ «perd», /pard/ «perdent», /ver/ «vert», /vart/ «verte», /met/ «mère», /mard/ «merde» pour #per*d-, #ver*t-, #mer= et #mard= sous jacents¹². Le même phénomène se rencontre également dans certains parlers de l'Ouest et du Nord-Ouest de la France, tels que l'angoumois, le berrichon et le boulonnais. L'attestation sporadique de *darriere*, *esparvier*, *parcer*, *parcevoir*, *pardre*, *sarpent*, *sarcelle*, etc. fait remonter la chose à l'époque de l'ancien français où elle semble avoir une origine populaire ou régionale (cf. Bourciez, 1958 : 49-50, 95-96). Même si cette tendance ne l'a pas emporté en français standard, elle y a laissé de nombreuses traces (*boulevard*, *dartre*, *écharpe*, *harceler*, *harde*, *hargneux*, *harlequin*, *harneis*, *lézard*, *larme*, *marché*, *marquer*, *pardonner*, *parfaire*, *parmi*, *parpaing*, et *clarté* où elle alterne encore avec *clair*). L'anglo-normand a diffusé le fait en Angleterre où il se retrouve non seulement dans des mots d'origine française (tels que *barnacle*, *farm*, *parboil*, *parchment*, *parget*, *parrot*, *parson* alternant avec *person*, *partridge*, *parsley*, *tarnish*, *varnish*, *varsity*, *Parsifal*, etc.), mais s'est généralisé également dans des mots d'origine germanique (*barn*, *darn*, *darling*, *harbor*, *harvest*, *sark*, *warble*, etc.). Les conflits d'usage ont donné lieu à des formes d'hypercorrection (ce que Bourciez (1958 : 38, 49) appellerait des «fausses régressions»), /berb/ «barbe», /ertis/ «artiste», /perfe/ «parfait», etc. en québécois, *airain*, *asperge*, *cercueil*, *chair* (alternant encore avec *charnel*), *gerbe*, *serpe*, etc. en français standard. Les changements en /ar/ ont été généralisés parfois à des contextes autres que _rC, anglais *war*, français standard *par*, *poire*, *-oir* (mais québécois /uer/ pour *-oir*, *poire*, etc.).

/:/ est également la marque employée pour distinguer la nasalisation progressive de la nasalisation régressive. La nasalisation est progressive quand /m/ et /n/ sont suivis de /:/, #džin:=, #dži:n:=, #fon:=, #fo:n:=, #spli:n:=, #n:üe:=, #m:an:ken:=, #pan:ton# «Panneton», #n:ikson:# «Nixon». La nasale affecte le segment précédent quand elle n'est pas suivie de /:/, #fon=, #fon*d=t=, #:ont=, #m:ond=, #m:on=tanj=.¹³ Les voyelles nasales dans *fin*, *brun*,

12. La règle est catégorique pour les vieux; variable pour les jeunes. Autrement dit, quand les dispositions de la règle sont encore catégoriques, il n'y a aucun moyen de distinguer entre /parl/ «parle» et /parl/ «perle», d'où une représentation sous-jacente identique dans ces cas, #parl- et #parl=. Remarquons qu'on a les mêmes conditions d'alternance pour /e/ court devant /#/ (tandis que /a/ court devant /#/ devient /o/ court).

13. La distinction entre /m:/ et /m/ simple est une tendance latente en français qu'il faut prévoir. Cf. «tomber» en mauricien où /tom:/ varie avec /tombe/.

un, *prend* ont #fin*:-, #brün*:-, #ün*:-, #prøn*:- sous-jacents¹⁴, ce qui veut dire que toutes les voyelles sont capables d'être nasalisées¹⁵. La prétendue «nasale palatale» dans *montagne* est analysée ici en tant que groupe de consonnes /nj/. On distingue ainsi /nj/ dans #renj- de /n:i/ dans #r=n:i-¹⁶.

Les segments /ø/ /ɛ/ /#/ du groupe G peuvent être considérés comme étant des chevas. /ø/ résulte de la fusion d'un ancien -e de la conjugaison des verbes faibles avec -s, -t de la conjugaison des verbes forts et -s de la déclinaison des adjectifs. Il reste toujours distinct de /ɛ/. Précédé d'une consonne instable, il provoque la chute de celle-ci, d'où le singuliers (présent des verbes), /ronf/, /puri/, /m:or/, /eten/ et les masculins (adjectifs) /bon/, /n:iezö/, /žanti/, /gaga/ tirés respectivement de #ronf-, #puri*s-, #m:or*d-, #eten*jd-, #bon*:-, #n:iez=ö*z-, #žanti*j- et #gaga*t- plus -ø#¹⁷. Le -ø# du pluriel et du féminin dans les mêmes contextes ne cause aucune troncature de ce genre. En outre, /ø/ n'a pas la même distribution restreinte que /ɛ/, puisqu'il se retrouve également dans #âsøt-, #løv-, #žøl-, #uvør-, #muør-, #føi*z-, #prøn*:-, #d'ø*v-, #v'ø'n*:d-, etc.

Les consonnes du système sont celles qu'on trouve habituellement dans les inventaires traditionnels. On y maintient un /j/ distinct à la fois de /l/ et de /i/ syllabique ou non-syllabique¹⁸, #aj=, #trav'aj'=, #flaj-, #pej-, #ploj-, #otdoj=, #mono-loj=, #ri*j-, #fui*j-, #fuj-, #kuj=, #nuj=, #uj=. La séquence /nej/, par contre, a un #ne'gr'= ø# sous-jacent.

14. L'alternance inhérente à la suite de segments /ən*:/ justifie certains soupçons de Schane qui voudrait qu'il y ait une relation entre /ɛ/ et /a/. Remarquons que /ø/ /ɛ/ /ü/ etc. alternent sous l'impulsion de l'accent.

15. C'est vrai également pour /u/ quand on forme, en farce évidemment, les masculins /plon/ et /ton/ à partir des féminins /plun:/ et /tun:/. Signalons que *ploune* est sans doute un croisement de *pelote* et de *toune*.

16. Dans certaines variétés parlées, le /nj/ de *montagne* se réalise d'ailleurs [môtāj] et non [mōtāñ].

17. Le même principe appliqué au pluriel de certains noms donnerait #a*j-, #ö*f-, #bö*f-, #anima'l-, #šfa'l-, #trava*j- plus ø#, avec chute de la consonne et changement de /a/ en /o/. Cependant, le manque de productivité rend leur interprétation comme cas d'alternances plus économique.

18. Schane verrait dans /j/ un /li/ sous-jacent (1968 : 57-60, 117-20). Une telle dérivation a pourtant de sérieux inconvénients. D'une façon particulière, elle ne permet pas de distinguer *feuille* de *folié*; d'une façon plus générale, elle mêle la taxonomie populaire du lexique commun à la taxonomie savante des lexiques spécialisés. Hale (1973) nous montre d'ailleurs que la description la plus élégante ne correspond pas nécessairement à une réalité psychologique chez les locuteurs. On a dû en tirer les conséquences pour la dérivation de #m:on = tanj=, #n:ü = dite: =, #n:or = dik=, #to:s=t-, #dub=l-, etc. Cela n'empêche pas la consonne finale de #dub=l- d'être sujet à la même règle de troncature que celle de #ronf-.

La non-syllabicit  des voyelles VY n'a pas besoin d' tre pr vue par des r gles particuli res. Dans #n:i-, #t -, #lu-, la voyelle est syllabique dans les contextes _C, _G et non syllabique dans les contextes _VA, _VB. Dans les groupes de voyelles, c'est la derni re qui est toujours syllabique, #b i=, #p(l) i=, #tr it=, #r in:=, # it#, #ui#, #sui:t-, #kiu:t-, #tiub=, #aioj#, #aiot# «Ayotte», #uiu# «Houyoux», etc. Le nome de Whyte peut  tre interpr t  #uaj# ou #uai t#.

Pratiquement toutes les consonnes A ou B peuvent porter la marque /*/, m me si on conna t aucun cas de troncation pour /b/g/ /n/. La r gle d'effacement de la consonne marqu e s'applique d'une mani re uniforme dans le cas des adjectifs et la d rivation de certains noms du type #v *v=, #epu*z=, #ber e*r=, #kuzin*:= # ien*:=, etc. Elle conna t certaines variantes dans le cas de la morphologie des verbes selon que l'on a affaire   i + *C-, X + *C- (X   i), CB/CA + *CA-, CA/CB + *CB-. Enfin, on trouvera plus de d tail dans une publication ult rieure se rapportant   ce sujet.

R F RENCES

- Abercombie, M.L.J. (1966), «Small Groups», in B.M. Foss,  d. *New Horizons in Psychology*, Penguin, 381-395.
- Auger, P., B. de Bess , B. Salvail, J.-M. Fortin et A.M. Beau-doin (1973), *Guide de travail en terminologie*, Qu bec, Office de la langue fran aise.
- Bailey, Ch.-J. et R.W. Shuy,  d. (1973), *New Days of Analyzing Variation in English*, Washington, Georgetown U.P.
- Bourciez, E. (1958), *Pr cis de phon tique fran aise*, Paris, Klincksieck, 9e  d. revue par J. Bourciez.
- Cedergren, H.J. (1973), «On the Nature of Variable Constraints», in Bailey et Shuy (1973), 13-22.
- Cedergren, H.J. et D. Sankoff (1974), «Variable Rules: Performance as Statistical Reflection of Competence», *Language* 50, 333-355.
- Corbeil, J.-C. (1973), «El ments d'une th orie de l'am nagement linguistique», *Banque des mots* 5, 21-36.
- Dugas, A. (1970), *Une grammaire transformationnelle et g n rative du fran ais*, Montr al, Universit  du Qu bec.
- Dugas, A. et al. (1969), *Description syntaxique  l mentaire du fran ais*, Montr al, Universit  de Montr al et Universit  du Qu bec   Montr al.
- Dugas, A., J. McA' Nulty et al.,  d. (1973), *Probl mes de s mantique. Cahiers de linguistique de l'Universit  du Qu bec* 2.
- (1974), *Le fran ais de la r gion de Montr al, aspects phon tiques et phonologiques. Cahiers de linguistique de l'Universit  du Qu bec* 4.
- Dugas, A., S. Boisvert et L. Bouchard (1973), «Un manipulateur s mantique», projet de recherche de l'Universit  du Qu bec   Montr al.
- Festinger, L. et E. Aronson (1960), «The Arousal and Reduction of Dissonance in Social Contexts» in D. Cartwright et A. Zander,  d., *Group Dynamics*, Londres, Tavistock, 2e  d.
- Gordon, W.J.J. (1961), *Synecdoche: The Development of Creative Capacity*, New York, Harper.
- Gratton, Y., P. Isabelle et H. Wittmann (1973), *Henri*8: Un g n rateur de phrases al atoires*, Montr al, Universit  du Qu bec.
- Gilbert, P. (1973), «Remarques sur la diffusion des mots scientifiques et techniques dans le lexique commun», *Langue fran aise* 17, 31-43.
- Guilbert, L. (1973), «La sp cificit  du terme scientifique et technique», *Langue fran aise* 17, 5-17.
- Hale, K. (1973), «Deep-Surface Canonical Disparities in Relation to Analysis and Change: An Australian Example» in T.A. Sebeok,  d., *Current Trends in Linguistics* 11.
- Homans, G.C. (1951), *The Human Group*, Londres, Routledge.
- Klein, J. (1956), *The Study of Groups*, Londres, Routledge.
- Labov, W. (1973a), «The Boundaries of Words and Their Meanings», in Bailey et Shuy (1973), 340-373.
- (1973b), «The Linguistic Consequences of Being a Lame», *Language in Society* 2, 81-115.
- Lakoff, R. (1973), «Language and Woman's Place», *Language in Society* 2, 45-80.
- L on, Pierre et Monique L on (1964), *Introduction   la phon tique corrective*, Paris, Hachette et Larousse.
- Lehrer, A. (1970a), «Indeterminacy in Semantic Description», *Glossa* 4, 87-110.
- (1970b), «Notes on Lexical Gaps», *Journal of Linguistics* 6, 257-261.
- Liberman, A.M., P.C. Delattre et F.S. Cooper (1952), «The Role of Selected Stimulus-Variables in the Perception of the Unvoiced Stop Consonants», *American Journal of Psychology* 65, 497-516.
- Liberman, A.M., K.S. Harris, H.S. Hoffman et B.C. Griffith (1957), «The Discrimination of Speech Sounds within and across Phoneme Boundaries», *Journal of Experimental Psychology*, 54, 358-368.
- Martinet, A. (1939), «Un ou deux phon mes?», *Acta Linguistica* 1, 94-103.
- Paillet, J.-P. et T.R. Hofmann (1972), *Integrative Semantics* 1, Ottawa.
- Parness, S.J. et A. Meadow (1963), «Development of Individual Creative Talent», in C.W. Taylor et F. Barron,  d., *Scientific Creativity: Its Recognition and Development*, New York, Wiley.
- Pupier, P. et R. Pelchat (1972), «Observations sur la phonologie des pronoms personnels du fran ais de Montr al», *Lingua* 29, 326-346.
- Samarin, W.J. (1967), *Field Linguistics: A Guide to Linguistic Field Work*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Sankoff, D. (1971), «Dictionary Structure and Probability Measures», *Information and Control* 19, 104-113.
- Sankoff, D. et G. Sankoff (1973), «Sample Survey of Methods and Computer Assisted Analysis in the Study of Grammatical Variation», in R. Darnell,  d., *Canadian Languages in their Social Context*, Edmonton, Linguistic Research, 7-64.
- Sankoff, G. (1972a), «M thodes de recherche dans une enqu te sur la langue parl e dans un milieu urbain», *Annales de l'Association canadienne-fran aise pour l'avancement des sciences* 39, 85.
- (1972b), «A Quantitative Paradigm for the Study of Communicative Competence», Paper prepared for the Conference on the Ethnography of Speaking, Austin, Texas, April 20-23.
- (1973), «Above and Beyond Phonology in Variables Rules», in Bailey et Shuy (1973), 44-61.
- Sankoff, G. et H.J. Cedergren (1971), «Some Results of a Sociolinguistic Study of Montreal French», in R. Darnell,  d., *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, Linguistic Research, 61-87.
- (1972), «Sociolinguistic Research on French in Montr al», *Language in Society* 1, 173-174.
- Santerre, L. (1974), «Deux E et deux A phonologiques en fran ais qu b cois», in Dugas, McA'Nulty et al. (1974), 117-145.

- Saussure, F. de (1968), *Cours de linguistique générale. Edition critique par R. Engler*, Wiesbaden, Harrassowitz, tome I.
- Schane, S.A. (1968), *French Phonology and Morphology*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press.
- Schogt, H.G. (1968), «Quatre fois 'enseignement'», *Word* 24, 433-445.
- Shuy, R.W., W.A. Wolfram et W.K. Riley (1968), *Field Techniques in an Urban Language Study*, Washington (D.C.), Center for Applied Linguistics.
- Tusseau, J.-P. et H. Wittmann (1973), «Règles de narration dans les chansons de geste et le roman courtois», in *Annales de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences* 40, 98 (résumé). A paraître in *Folia Linguistica* 7 (1974).
- Wittmann, H. (1971) (1973), «The Lexicostatistical Classification of the French-Based Creole Languages», in I. Dyen, éd., *Lexico-statistics in Genetic Linguistics. Proceedings of the Yale Conference*, La Haye, Mouton, 89-99.
- (1972a), «Le joual, c'est-tu un créole?», *Annales de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences* 39, 85 (résumé); *La linguistique* 9(2), 83-93 (1973).
- (1972b), *Les parlers créoles des Mascareignes : une orientation*, Trois-Rivières, Université du Québec.
- (1973a), «Comparaison lexicostatistique des parlers français d'Outre-Mer», à paraître in *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec*.
- (1973b), «Lexicostatistical Comparison of Social Dialects in Trois-Rivières», *Communication*, 2nd Conference on Lexicostatistics, Montréal, 19-20 mai.
- (1974), «Théorie des narrèmes et algorithmes narratifs», *Poetics* 16, à paraître.